

Rapport du Comité pour l'année 2025-2026

Activités du Comité durant l'année écoulée

Le **Comité** d'UniNExt, composé, en plus du soussigné (et dans l'ordre alphabétique), de François Bohnet, Valentin Botteron, Sandy Grandjean, Scott Greinig (ANADD), Christoph Müller, Marie-Laure Percassi, Colette Rossat-Favre et Sarah Spirito (ANED), ainsi que de Alvaro Cerf, Michael Saul et Yan Wojcik (en tant que suppléants pour les représentante et représentant de l'ANED et de l'ANADD), s'est réuni à **six reprises** durant l'année écoulée depuis la dernière Assemblée générale, du 15 mai 2025 (six séances ordinaires, les 15 septembre, 27 octobre et 8 décembre 2025, ainsi que les 2 février, 4 mars et 12 mai 2026).

Il a pris les décisions et géré les activités suivantes.

Conférence du Secrétaire général du Conseil de l'Europe, M. Alain Berset

En collaboration avec le Club 44 et le Mouvement Suisse-Europe, UniNExt a organisé, un mois environ après la dernière assemblée générale, le 26 juin 2025, à la Maison du peuple de La Chaux-de-Fonds, une conférence de Monsieur Alain Berset, Secrétaire général du Conseil de l'Europe, sur le thème « État des valeurs européennes : convergences et divergences ». La conférence a connu un grand succès et M. Berset a tenu en haleine les quelques 300 personnes qui y ont participé, dont une bonne quarantaine de membres d'UniNExt.

Gestion et évolution des membres de l'Association

Durant l'année sous revue, le Comité s'est tout d'abord attaché à procéder, comme cela avait été annoncé l'an dernier, à la migration du système de gestion des membres – et des cotisations – de la banque de données gérée par une entreprise informatique externe dans le nouveau système de gestion des Alumni mis en place, à l'interne, par l'Université de Neuchâtel, sur décision du Rectorat. UniNExt et ses membres constituent, dans ce nouveau système, un sous-ensemble intrinsèque et autonome, au même titre que les autres associations existantes d'Alumni, comme la SAN. La migration a été effectuée entre l'hiver 2025 et le printemps 2026, et c'est au moyen de ce nouveau système qu'ont été envoyées les invitations à l'assemblée générale 2026 ainsi que les factures de cotisations 2026 et les éventuels rappels pour 2025 et 2024.

En second lieu, parallèlement à cette migration du système de gestion, le Comité a également, avec l'aide de la Faculté, entrepris de migrer le site Internet de l'Association, qui était lui aussi abrité à l'externe, dans l'environnement du site Internet global de l'Université, dans lequel UniNExt s'est vu reconnaître le droit à un sous-site spécifique indépendant. Le résultat, le nouveau site d'UniNExt, qui est encore en voie de construction, est brièvement présenté à l'Assemblée.

Enfin, la confection des éléments graphiques de communication (flyers et autres documents promotionnels) a elle aussi été conçue et réalisée à l'interne, grâce au concours des secrétariats de la Faculté de droit.

Ces diverses opérations doivent permettre à l'Association de faire des économies financières conséquentes, en comparaison des années précédentes, pour ce qui est des frais de gestion des membres, de graphisme et d'informatique, lesquels avaient, on le rappelle, été très importants lors des années 2023-2024 et 2024-2025. Le Comité a donc mis fin, dès le début 2026, à la collaboration avec l'entreprise externe qui s'occupait jusque-là, et depuis quelques années, de notre site Internet, des travaux de graphisme et de la tenue de la base de données des membres d'UniNExt.

Dans le même ordre d'idée, et en parallèle à la réorganisation informatique évoquée, le Comité a poursuivi le travail d'épuration de la liste des membres, par l'élimination de tous les membres qui, sans être exemptés, n'avaient pas payé de cotisations au cours des cinq dernières années. Cela a certes entraîné une forte diminution de la liste des membres. Il faut cependant rappeler qu'UniNExt comptait en été 2025 près de 2240 membres, dont 258 seulement avaient payé la cotisation 2024, 736 étant exemptés de cotisation (parce que membres depuis moins de cinq ans depuis l'obtention de leur bachelor ou moins de trois ans depuis leur master ou doctorat). La liste des membres a donc été épurée de près de la moitié des membres qui étaient en quelque sorte des membres « perdus », dont soit nous n'avions pas d'adresse valable, ni postale, ni courriel, soit représentaient des personnes qui, alors qu'elles étaient exemptées de cotisation jusqu'en 2019, n'avaient depuis lors jamais payé de cotisation (c'est le cas de plus de 750 membres).

Enfin, dans la foulée de cette réorganisation, le Comité a mis en œuvre le changement de sa politique de recrutement, qu'il avait décidé en 2025, pour rendre celle-ci plus conforme aux statuts de l'association : il envoie désormais à toutes les nouvelles et tous les nouveaux diplômés de la Faculté, dans les six mois dès l'obtention de leur titre (c'est-à-dire avant qu'elles et ils ne perdent leur adresse de courriel ...@unine.ch), un courriel leur demandant de confirmer leur volonté de devenir membres de l'association, en indiquant une nouvelle adresse courriel. A défaut (et à défaut de réponse dans un délai de trois mois), ces personnes sont considérées comme non-membres ou démissionnaires.

Prix UniNExt

Le Comité a, dans sa séance du 27 octobre 2025, décerné comme d'habitude le prix UniNExt, d'une valeur de CHF 1'000.-.

Le prix a été partagé cette année entre deux mémoires – sur les cinq excellents travaux reçus de la Faculté –, le mémoire rédigé sous la direction du professeur Daniel Kraus par Mme **Morgane Baumgartner**, intitulé ***L'essor du marché de la réparation : enjeu et risques en matière de propriété intellectuelle***, et le mémoire rédigé sous la direction du professeur Dominique Sprumont par Mme **Camille Loutsch**, intitulé ***Le secret médical face à la communication interprofessionnelle en milieu carcéral ou le législateur et l'art de la fugue... Analyse critique de la législation générale et spécifique, présentation des enjeux et recommandations pour une régulation effective***.

Le Comité d'UniNExt a été convaincu par l'originalité et la rigueur juridique de ces deux travaux, les recherches très complètes effectuées par leurs auteures, ainsi que leur aisance rédactionnelle.

L'une des deux lauréates, Mme Camille Loutsch, présentera brièvement son mémoire à l'issue de la partie statutaire de l'Assemblée générale du 3 juin 2026. L'autre lauréate, Mme Morgane Baumgartner a été empêchée en dernière minute, pour des raisons professionnelles, de participer à cette assemblée.

Journée des métiers du droit

Comme à l'accoutumée également, le Comité a organisé, en collaboration avec la Faculté de droit et l'ANED, l'Association des étudiantes et des étudiants en droit de l'Université de Neuchâtel, la traditionnelle **Journée des métiers du droit**, ouverte aux étudiantes et étudiants de bachelor et de master, mais aussi aux lycéennes et lycéens, collégiennes et collégiens de toute la Suisse romande. Cette demi-journée, qui s'est tenue le **4 mars 2026** et qui offre la possibilité de se familiariser avec les différentes facettes des métiers du droit, a permis cette année à plus de 115 participantes et participants venus de toute la Suisse romande de découvrir la variété des débouchés offerts aux juristes, puis de partager un apéritif, organisé par l'ANED, avec les intervenantes et intervenants. Travail social, droit international humanitaire et diplomatie, travail du ministère public, avocature et médiation, services des autorités judiciaires et droit du sport étaient cette année au menu d'une manifestation qui continue de connaître, année après année, un vif succès.

Bourse King's College

Pour la troisième année consécutive, depuis sa création comme nouveau projet de l'association en novembre 2023, une bourse *King's College* a été attribuée. Cette année, le Comité a, dans sa séance du 4 mars 2026, et sur la base du règlement correspondant, décidé d'allouer une bourse de 2000.- francs à un étudiant de la Faculté de droit admis au double master entre celle-ci et le *King's College* de Londres.

Soutien à divers autres projets et développements de nouveaux projets

UniNExt a par ailleurs poursuivi en 2025-2026, comme lors des années précédentes (sous réserve des deux années d'interruption dues à la pandémie de Covid-19), son soutien de deux autres projets réguliers de la Faculté de droit, à savoir :

- les **déjeuners académiques**, un cycle de conférences permettant aux enseignantes et enseignants de la Faculté de présenter à leurs pairs et aux étudiantes et étudiants le résultat de leurs recherches en cours (prise en charge des frais effectifs, jusqu'à 2000.- frs par an au maximum) ;
- les **midis des doctorantes et doctorants**, une série de rencontres organisée par l'ANADD, permettant à ceux-ci de présenter l'avancement de leurs travaux (500.- frs par année).

UniNExt y a ajouté, cette année, un soutien de 500.- frs à un « **week-end d'écriture** » également organisé par l'ANADD, afin de permettre aux doctorantes et doctorants de la Faculté de se consacrer à des ateliers d'écriture de leur thèse.

L'Association a également soutenu, conformément à ses statuts, et comme en 2024 et 2025 déjà, le projet « **Plume de justice** », un projet qui émane exclusivement d'un groupe d'étudiantes et d'étudiants de la Faculté et de l'Université, et qui consiste à inviter une ou un auteur d'une œuvre littéraire en lien avec la justice. Le Comité a accordé à ce projet, qui a connu en 2025-2026 plusieurs éditions un soutien de 200 frs (pour l'édition d'octobre 2025).

Enfin, pour ce qui est du développement de nouveaux projets, le Comité avait décidé de proposer en 2024 une nouvelle formule, d'**apéritif afterwork**, liée à la visite d'une entreprise locale ou régionale. Après la première manifestation, qui avait eu lieu le 4 septembre 2024, sous la forme d'une visite guidée de l'exposition de la Fondation *WhiteSpaceBlackbox*, à Neuchâtel, l'*afterwork* de l'année sous revue s'est tenu le 25 septembre 2025, au Théâtre du Pommier, à Neuchâtel. Une visite du théâtre et de l'envers du décor, guidée par le directeur M. Yan Walther, a été suivie d'une collation. Une vingtaine de membres de l'Association y ont participé.

Le prochain *afterwork* qui vous est proposé, et qui se déroulera au Café du Cerf, à Neuchâtel, le 12 novembre 2026, prendra la forme d'une soirée récréative avec une activité de type « olympiades juridiques », par équipes. Un flyer correspondant sera distribué cet automne, mais les personnes présentes à l'assemblée sont d'ores et déjà cordialement invitées à réserver la date du 12 novembre.

Perspectives et remerciements

Comme vous le dira notre trésorière tout à l'heure, l'année 2025 se solde par un déficit de l'ordre de 5000.- frs, qui s'explique en partie par une baisse des rentrées de cotisations mais aussi par le fait que certaines prestations qui concernaient l'année 2024 ont été payées en 2025 seulement, comme cela a été le cas pour une partie des bourses King's College accordées en 2024 ainsi que la facture de l'apéritif de la Journée des métiers 2024.

Il n'en demeure pas moins que la situation financière de l'Association est saine et que, comme déjà indiqué, les changements opérés en matière de gestion des membres et d'informatique devraient permettre dans le futur des économies non négligeables.

Pour ce qui est de sa composition, le Comité connaîtra quelques changements à l'issue de l'année sous revue. Deux de ses membres ont annoncé leur intention de démissionner. Il s'agit de Mme Marie-Laure Percassi, trésorière, qui occupe cette fonction depuis son entrée au Comité, en juin 2018, ainsi que de M. Sandy Grandjean, membre du Comité depuis 2016. Le Comité regrette ces départs et tient à remercier chaleureusement Mme Percassi et M. Grandjean de leur engagement fidèle et conséquent en son sein. Il appartiendra à l'Assemblée du 3 juin 2026 de désigner leurs successeur.e.s.

Le Comité remercie aussi Mme Maureen Loup, qui a repris avec efficacité les tâches de Mme Perratone pour UniNExt au sein du Secrétariat de la Faculté de droit, Mme Sandrine Lo Ricco Apothéloz, adjointe au Décanat de la Faculté de droit, qui s'est occupée de la migration et de la création du nouveau site Internet d'UniNExt, et M. Cristian Ferrara, du Secrétariat externe de la Faculté, pour la confection graphique des éléments de communication (flyers et autres). Il remercie en outre Mme Kim Joly Patry, la personne chargée au sein du Service académique de la mise en place et de la conduite du nouveau système de gestion des Alumni de l'Université de Neuchâtel, ainsi que M. Mario Cafiso, du Bureau Presse et promotion, qui assure le service photographique de l'Assemblée du 3 juin.

Pour sa part, le soussigné tient à remercier la Faculté de droit, ainsi que l'ANED et l'ANADD, avec qui nous collaborons de manière toujours harmonieuse et efficace, et à remercier vivement aussi toutes et tous les membres du Comité, qui se sont engagés, cette année encore plus que les précédentes, pour que l'Association puisse mener à bien ses activités.

Neuchâtel, 3 juin 2026

Pour le Comité :

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Mahon'.

Pascal Mahon,
président